Date de péremption pour systèmes de déclenchement de gilets autogonflants

Parmi les gilets que nous vendons, il existe 3 sortes de systèmes de déclenchement.

Concernant les bouteilles de gaz :

Pour les 3 systèmes de déclenchement la bouteille de gaz doit être changée environ tous les 5 ans.

La date de fabrication est gravée sur la bouteille



Concernant les recharges :

• Pour le système UML, la date de péremption est inscrite sur le **tube de recharge**.





• Pour le système Hammar la date de péremption est inscrite sur l'avant du système.





 Pour le système Lalizas (existant seulement sur les gilets Lalizas) la date de péremption est indiquée sur la recharge.



